

Anneau de levage articulé à paliers 18-294

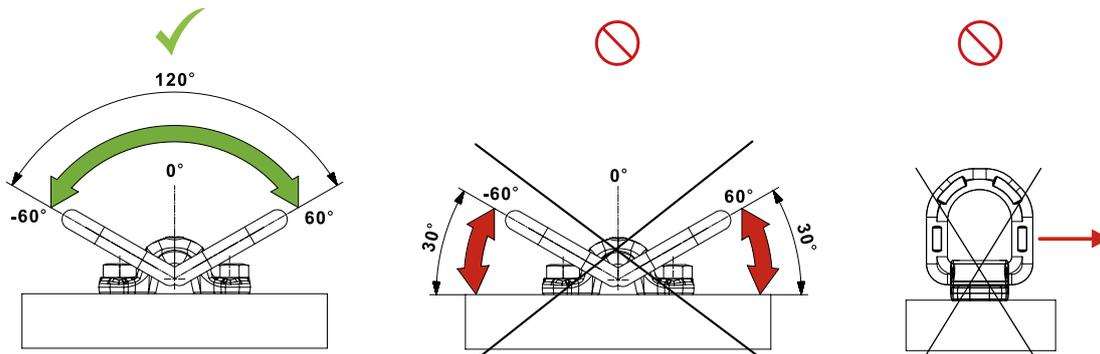
Marquages

- [SCG] : Sigle du fabricant
- [CE] : Marquage CE selon la directive machines 2006/42/CE
- [.. t] : Charge maximale d'utilisation en tonnes
- [D/1] : Lot de traçabilité
- [836] : Code produit
- [80] : Grade de l'acier



Usage prévu

Anneau de levage articulé à palier destinée au levage de charges
Non destinée au levage de personnes

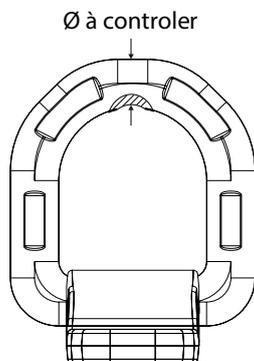


Type d'élingage										
Nombres de brins	1	2	2	2	2	3 / 4	3 / 4	3 / 4		
Angle d'inclinaison β	0°	0°	0-45°	>45-60°	Asymétrique	0-45°	>45-60°	Asymétrique		
Référence	Filetage	Charge d'utilisation >G< en tonnes								Couple serrage max. Nm
18-2941-3M	20	4,75	9,3	4,25	3,15	3,15	6,3	4,75	4,75	210
18-2941-5	M24	8	16	7,1	5,3	5,3	11,2	8	8	290
18-2941-8	M27	12	24	11,2	8	8	16	12	12	550

Vérification de la conformité de l'anneau et des pattes d'ancrage à visser à exécuter avant chaque utilisation

Avant toute utilisation, vérifier que :

- la patte et ses composantes, y compris la vis, ne présentent pas de défauts d'usure ou de corrosion, ni de criques ou de déformations évidentes
- les marquages sont bien lisibles
- les charges à soulever sont conformes aux CMU pour lesquelles les pattes ont été conçues (les CMU sont indiquées sur les anneaux et dans les instructions d'utilisation)
- le diamètre de l'anneau soudé n'a pas subi une réduction supérieure à 10% du diamètre nominal à cause de l'usure sur l'un des points de contact la patte d'ancrage.
- la patte est bien serrée à la structure portante et que l'anneau tourne librement et sans empêchements.



Si les résultats des contrôles sont négatifs, l'anneau ne devra plus être utilisée et elle devra être immédiatement remplacée.

- les contrôles doivent être exécutés par un personnel qualifié, en tant qu'accessoires de levage, qui doivent être soumises à des vérifications périodiques programmées, conformément aux normes et aux lois en vigueur en la matière.
- après une utilisation prolongée de l'anneau, vérifier la fixation des vis.
- la patte d'ancrage à visser doit être installée par un personnel majeur et qualifié car elle est utilisée dans des opérations de levage devant être conformes à la directive Machines 2006/42/CE et à ses modifications successives
- l'opérateur qualifié qui doit superviser l'opération de levage devra toujours repérer le centre de gravité de la charge et positionner les pattes de manière à garantir que la charge soit toujours équilibrée

En cas de charge asymétrique, prendre en compte une réduction des CMU comme indiqué dans le tableau de référence l'anneau peut être orienté avec une inclinaison de 60° au maximum par rapport à l'axe vertical.

Vérifier la classe de résistance du filet intérieur destiné au logement de la patte par rapport à la charge à soulever (le matériau du filet intérieur doit présenter une résistance à la traction supérieure ou égale à celle de l'acier S235JR - norme de référence EN 10025)

- La profondeur du trou fileté doit être, au minimum de :
 - 1x MØ pour l'acier
 - 1.25x MØ pour les fusions de fonte
 - 2x MØ pour les alliages d'aluminium
 - 2.5x MØ pour les alliages aluminium-magnésium
- La vis doit être fixée à l'aide d'un contre-écrou haut d'une classe de résistance supérieure ou égale à 10 et ne présentant pas d'imperfections.
- Le trou fileté doit être perpendiculaire à la surface d'appui
- Vérifier que la surface d'appui de la vis est adaptée au niveau de la planéité et des dimensions, de manière à garantir l'appui de toute la surface et sa bonne adhérence.
- Pour l'installation de l'anneau, il suffit de procéder manuellement au serrage de la vis à l'aide d'une clé, sans l'aide de rallonges qui pourraient charger la vis avec un couple de serrage excessif (ne pas dépasser les couples de serrage indiqués dans le tableau). Pour le démontage, procéder en sens inverse
- Serrer la vis jusqu'à l'adhérence complète de la patte sur la surface d'appui
- Après le serrage, vérifier que l'anneau tourne librement et sans empêchements à l'intérieur de la patte
- Après le serrage, vérifier que la patte est toujours orientée dans la direction de la charge

Facteurs de réduction de la CMU

Température ambiante R	réduction
Inférieure à - 20°C	Non admise
De - 20°C à 200°C	Aucune
De 200°C à 300°C	- 10%
De 300°C à 400°C	- 25%
Supérieure à 400°C	Non admise

- Coefficient de sécurité 4
- Pour les dispositifs de levage restant appliqués à la structure, il est recommandé de bloquer la pièce à l'aide d'un frein de filet en colle
- L'anneau peut être utilisée en toute sécurité jusqu'à un maximum de 20.000 levages à pleine charge
- En cas d'opération de levage à risque élevé, les conditions de sécurité pour les personnes exposées devront être garanties
- Documentation rédigée conformément au point 1.7.4.2 de la directive machines 2006/42/CE
- **En cas d'utilisation de vis non fournies par le constructeur, elles devront présenter des dimensions appropriées par rapport à la patte sur laquelle elles sont fixées, de classe 10.9 et être contrôlées au magnaflux avec un échantillonnage de 100%.**